

Communiqué de presse
Le jeudi 5 juillet 2018,

Signature d'un partenariat entre la FFP et l'Apec

Accompagner les entreprises du secteur de la formation professionnelle dans leurs recrutements de jeunes diplômé-e-s et de cadres, favoriser le développement des ressources humaines au sein de ces structures et accompagner les salarié-e-s dans leurs démarches d'évolution professionnelle, tels sont les objectifs clés du partenariat signé ce jour entre la Fédération de la Formation Professionnelle et l'Association pour l'emploi des cadres.



Pierre Courbebaisse, Président de la FFP, et Jean-Marie Marx, Directeur général de l'Apec

Cette coopération s'articule autour de plusieurs actions :

- **Accompagner les entreprises adhérentes de la FFP dans leurs recrutements de jeunes diplômé-e-s et de cadres.** Elles auront ainsi la possibilité de diffuser leurs offres d'emploi et de stage sur apec.fr. L'Association leur proposera également des ateliers pratiques pour les aider dans les différentes étapes du recrutement : rédiger une offre d'emploi attractive, conduire des entretiens de recrutement ou encore rechercher des candidat-e-s dans des CV thèques.
- **Favoriser le développement de bonnes pratiques RH dans les entreprises et plus particulièrement dans les PME.** L'Apec proposera aux entreprises adhérentes de la FFP des prestations de conseil pour optimiser la gestion de leurs compétences.
- **Accompagner les cadres des entreprises adhérentes de la FFP dans leurs démarches d'évolution professionnelle.** Ils bénéficieront des conseils de l'Apec pour sécuriser leurs projets en les confrontant aux réalités du marché. Parmi les problématiques abordées : analyser son parcours, identifier les leviers d'action, anticiper les différents changements (reconversion, mobilités internes et externes), mener à bien les projets de formation ou de création d'entreprise.
- **Développer les synergies entre les deux structures sur l'ensemble du territoire.** Les adhérents de la FFP pourront participer à des opérations de *speed meeting* leur permettant de découvrir les services de l'Apec et de bénéficier d'un premier niveau d'accompagnement.
- **Faire connaître les métiers de la formation professionnelle.** Les partenaires s'engagent à promouvoir, auprès des cadres et des jeunes diplômé-e-s, les métiers de la formation professionnelle à travers notamment leurs événements respectifs. Ils envisagent également de réaliser des études conjointes et de mettre en place un baromètre sur l'alternance.

Jean-Marie Marx, directeur général de l'Apec affirme « *Je me réjouis de cette collaboration avec la FFP qui permet aux entreprises adhérentes de bénéficier des services de l'Apec en matière de sourcing de candidat-e-s et de gestion de leurs compétences, et aux cadres de disposer des conseils pour sécuriser leur parcours professionnel. Cette convention a aussi pour objectif de renforcer nos actions spécifiques au niveau territorial.* »

Pierre Courbebaisse, Président de la FFP rappelle que « *la formation professionnelle est un secteur économique qui représente environ 190 000 emplois. Notre branche compte plus de 8000 entreprises parmi lesquelles une proportion importante de salariés cadres. Nous sommes heureux de collaborer avec l'Apec au service des parcours professionnels des jeunes diplômés et des cadres qui sont un maillon essentiel du développement des compétences de notre pays* ».

À propos de la FFP :

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 700 entreprises de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt-sept ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.

Contact Presse FFP : Naïs Laurandel - 01 44 30 48 93 - nlaurandel@ffp.org

À propos de l'Apec :

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente partout en France métropolitaine avec 12 délégations régionales, 46 centres et une implantation en Martinique. En savoir plus : apec.fr.

Contact presse : Paulina Ciucka - TEL : 01 40 52 20 29 presse@apec.fr @Apecinfopresse